



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Suspension de l'ouverture au public des services de la Direction de la mer Sud océan Indien

Dans le contexte sanitaire actuel, les services de la direction de la mer Sud océan Indien (DMSOI) **ne reçoivent plus de public dans leurs locaux**. Cependant, **l'accueil téléphonique et courriel est maintenu aux horaires et points de contact habituels**, et notamment pour les questions générales : 02 62 90 19 60 et dm-soi@developpement-durable.gouv.fr
De même, l'accueil physique par l'assistante sociale du service social maritime (SSM) est suspendu. Elle reste cependant joignable par courriel ou par téléphone.
Toutes les visites médicales d'aptitude sont annulées, sauf reprises (fin d'arrêt maladie > 1 mois ou fin d'arrêt de travail).

Vous pouvez également nous contacter par courriel :

- Service affaires économiques : ae.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr
- Service Activités maritimes et gens de mer : am.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr
ou gensdemer.reunion@developpement-durable.gouv.fr
- Service Phares et Balises / POLMAR-Terre : astreintes-phares-et-balises-reunion.phares-et-balises-polmar.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr
- Centre de sécurité des navires : csn.dm-soi@developpement-durable.gouv.fr

Par ailleurs, nous rappelons que l'administration des Affaires maritimes est engagée depuis plusieurs années dans la dématérialisation des procédures, permettant à chacun d'accéder aux informations le concernant. Il est donc possible de faire ses démarches directement en ligne sur les différents portails :

- portail du Marin :
<https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr/pmr-site/accueil/index.html>
- portail de l'ENIM :
<https://secureportail.enim.eu/>
- portail de l'Armateur :
<https://portail-armateur.din.developpement-durable.gouv.fr/pda-site/accueil/index.html>
- portail de la plaisance (dès le 1^{er} avril 2020) :
<https://www.demarches-plaisance.gouv.fr/puma-plaisancier/>.

Vous pouvez retrouver les différents formulaires à remplir et nous renvoyer par courrier électronique sur le site : <https://www.service-public.fr/>

Vous pouvez retrouver de nombreuses informations sur les sites ci-dessous :

- Site de la DMSOI
<http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site du Ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/transport-fluvial-mer-et-ports>
- Site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
<https://agriculture.gouv.fr/peche-et-aquaculture>

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr